

Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

Siège Social
1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

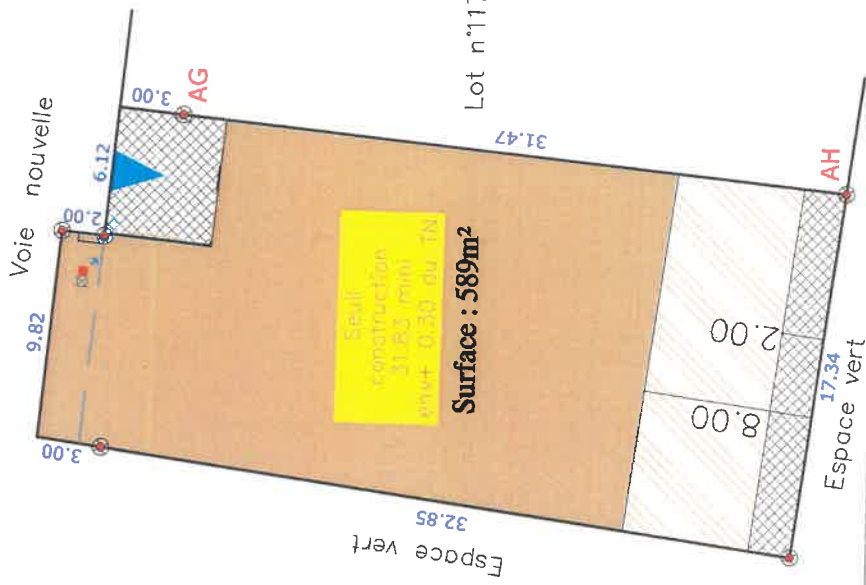
contact@cabinetloiseau.com



DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 116

PLAN MASSE

Section ZY n° 572



- Borne OGE plaquette
- Borne OGB ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Candidature
- Muret technique
- (AEP, Téléphones, GAZ, Basse Tension)
- Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- Côte de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 6,00x5,00m
- Accès glissant 6,00x5,00m
- Seuil construction
- Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PA YSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE

LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3 LOT n° 116

SARTHE HABITAT vend le lot n° 116 d'une superficie réelle de 589 m², joignant :

- au Nord, la voie nouvelle,
- à l'Est, le lot n° 117,
- au Sud, un espace vert,
- à l'Ouest, un espace vert.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 572 « La Gaillardière II » Surface réelle..... 589 m² (5 a 89 ca)

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 17.94 m (9.82 + 2.00 + 6.12 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 35.85 m (3.00 + 32.85 m) en bordure de l'espace vert situé à l'Ouest,
- 17.34 m en bordure de l'espace vert situé au Sud,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 117 par la ligne droite AG-AH, matérialisée comme suit :
 - au point AG, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point AH, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure d'un espace vert, à 31.47 m de la borne AG.

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

Cabinet LOISEAU

SELARL de Géomètres Experts

1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE

☎ 02 43 480 680

contact@cabinetloiseau.com

N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS